



PGEU GPUE

*Pharmaceutical Group of European Union
Groupement Pharmaceutique de l'Union européenne*

Prise de position sur le Pacte pour les compétences

Le Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE) est une association qui représente des pharmaciens d'officine de 32 pays européens. En Europe, plus de 400 000 pharmaciens d'officine fournissent quotidiennement des services à quelque 46 millions de citoyens européens grâce à un réseau de plus de 160 000 pharmacies.

1. Introduction



Le GPUE se félicite de l'adoption du Pacte pour les compétences¹ et de la stratégie européenne en matière de compétences², que le Groupement considère comme des instruments essentiels pour renforcer les systèmes de soins de santé européens, notamment à la lumière des leçons tirées de la pandémie de COVID-19.

La transformation que subissent actuellement les systèmes de santé de toute l'Europe exige un programme ambitieux de perfectionnement et de reconversion professionnels des travailleurs de la santé. Les pharmaciens représentent le troisième plus important groupe professionnel du secteur, après les infirmiers et les médecins. Par ailleurs, ils sont les professionnels de santé les plus accessibles au public. En tant qu'acteurs fondamentaux des soins primaires, les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans la prévention des maladies ainsi que dans la promotion de la santé et contribuent à une utilisation sûre, efficace et rationnelle des médicaments, à proximité des domiciles et des lieux de travail des citoyens. Ils sont également un élément déterminant de la capacité de réaction des systèmes de soins de santé face aux urgences, comme l'a démontré la pandémie de COVID-19.³

En outre, les principales tendances telles que le vieillissement de la population européenne, l'ascension de la polypharmacie, les innovations en matière de gestion des maladies (chroniques) ainsi que le progrès des technologies numériques et des médicaments personnalisés obligent les pharmaciens à développer leurs compétences continuellement et rapidement.

La prestation de services de santé étant en train de subir une transformation importante, les soins ne n'étant plus centrés sur les maladies mais sur les patients, avec un processus intégré et participatif axé sur les résultats pour ces derniers, les professionnels de santé pourraient devoir adapter les compétences qu'ils exploitent dans leur pratique quotidienne.

Par ailleurs, selon la principale leçon tirée de la pandémie de COVID-19 pour le secteur de la santé, nous devons changer notre façon de fournir les soins et passer d'un modèle centré sur les hôpitaux à un autre axé sur les patients, en les traitant le plus près possible de chez eux. Établi par la Commission européenne, le groupe d'experts sur les moyens efficaces d'investir dans la santé a conclu, dans son avis sur le transfert des tâches et l'élaboration des systèmes de santé, que lorsqu'il est fondé sur des éléments de preuve solides et qu'il est mis en œuvre efficacement, le transfert des tâches peut contribuer de manière considérable aux résultats pour la santé et à la viabilité des systèmes de santé.⁴ Selon le groupe d'experts, d'autres groupes que les médecins, notamment les pharmaciens, peuvent endosser des rôles bien plus étendus que ceux qu'on leur reconnaît habituellement, à la condition qu'ils reçoivent une formation et un

¹ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1517&langId=fr>

² <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223&langId=fr>

³ <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/strengthening-the-frontline-how-primary-health-care-helps-health-systems-adapt-during-the-covid-19-pandemic-9a5ae6da/>

⁴ Groupe d'experts sur les moyens efficaces d'investir dans la santé, « Transfert des tâches et élaboration des systèmes de santé », 26 juin 2019



soutien adéquats au sein d'équipes intégrées et qu'ils adoptent des approches ouvertes au partage d'informations.

Comme l'a recommandé l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁵, de nombreux pays européens ont d'ores et déjà modifié la législation pour élargir le rôle des pharmaciens afin qu'ils puissent contribuer à garantir la continuité des soins et à soulager la pression qui pèse sur le reste du système de santé. Certains États ont également obtenu des fonds supplémentaires pour donner davantage de moyens aux pharmaciens dans leur action vitale en première ligne contre la COVID-19.

Les pharmaciens d'officine de toute l'Europe ont également pris des engagements fermes pour contribuer à réduire l'impact des produits pharmaceutiques sur l'environnement et à prévenir les déchets inutiles. En tant qu'experts des médicaments, ils sont bien placés pour sensibiliser davantage le public, promouvoir une utilisation prudente ainsi qu'une élimination correcte des produits pharmaceutiques et fournir des conseils sur la disponibilité de produits plus écologiques quand de telles informations sont disponibles. En outre, il est également essentiel que le réseau de plus de 400 000 pharmacies d'officine d'Europe soit guidé et appuyé pour pouvoir garder la planète dans la meilleure santé possible.

2. Éducation et formation des pharmaciens

En Europe, les pharmaciens doivent avoir achevé un cursus de cinq ans au minimum et avoir suivi une formation pour pouvoir exercer leur métier. Les pharmaciens sont exposés à un ensemble unique et diversifié de disciplines au cours de leurs études et de leur formation, couvrant notamment des éléments scientifiques, réglementaires et cliniques. Outre avoir obtenu un diplôme de premier cycle et avoir suivi une formation axée sur le développement et l'utilisation des médicaments, les pharmaciens d'officine sont également adeptes de l'apprentissage tout au long de la vie partout en Europe. Les pharmaciens d'officine participent à des activités de perfectionnement professionnel continu (PPC) et d'éducation continue pertinentes pour leurs fonctions, en vue de garder leurs connaissances à jour et ainsi répondre aux besoins des patients et des systèmes de soins de santé.⁶

Les pharmaciens de l'Union européenne comptent parmi les [six] professions bénéficiant de la reconnaissance automatique des qualifications professionnelles prévue par la directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles [directive 2005/36/CE actualisée par la directive 2013/55/UE]. Le GPUE se félicite de la dernière révision de la directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles [directive 2013/55/UE]. Le GPUE est particulièrement satisfait de la révision de l'article réglementant les activités des pharmaciens [article 45, paragraphe 2]. La disposition actuelle reflète de manière appropriée les pratiques pharmaceutiques harmonisées dans l'Union. Cependant, le GPUE souhaiterait que l'annexe 5.6.1, décrivant la liste des sujets de formation pour

⁵ <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/beyond-containment-health-systems-responses-to-covid-19-in-the-oecd-6ab740c0/>

⁶ Chafea/2013/Santé/07 Étude sur l'examen et la cartographie du perfectionnement professionnel continu et de l'apprentissage tout au long de la vie pour les professionnels de santé dans l'Union européenne https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/workforce/docs/cpd_mapping_report_en.pdf



les pharmaciens, et l'article 44, paragraphe 3, qui énumère les connaissances et les compétences qui doivent être acquises dans le cadre de la formation de pharmacien, soient révisés. Ces dispositions n'ont pas évolué depuis 1985 et elles ne correspondent plus avec les progrès scientifiques et les innovations actuels dans la pratique pharmaceutique.

Aucun autre cursus de santé n'est autant consacré aux médicaments. Les citoyens de tous les États membres de l'Union européenne peuvent par conséquent être assurés qu'avant qu'un pharmacien d'officine soit autorisé à exercer sa profession dans leur pays, il a achevé les études nécessaires et peut se présenter comme un véritable expert des médicaments.

Les pharmaciens jouent également souvent un double rôle : celui de prestataires de soins, mais aussi celui de mentor. Par conséquent, il est très important que ces professionnels puissent développer des compétences liées à la mise à disposition d'orientations et de formations, afin de transférer efficacement leurs connaissances et leur expérience aux autres.

Dans l'intérêt du grand public, toutes les activités des pharmaciens sont régies par des codes de déontologie et des normes professionnelles stricts, notamment en matière de bonne pratique pharmaceutique. En outre, les pharmaciens se sont personnellement engagés à maintenir leurs compétences professionnelles à jour tout au long de leur pratique, grâce au perfectionnement professionnel continu et au renouvellement des licences, le cas échéant. Les citoyens de l'UE peuvent être assurés que les contrôles de réglementation professionnelle et d'assurance de la qualité de l'ensemble des États membres sont conçus pour assurer leur protection et garantir que tous les pharmaciens autorisés à exercer maintiennent la haute qualité exigée dans les services professionnels qu'ils fournissent. Cependant, afin de respecter les normes les plus élevées en matière de soins aux patients au cours des décennies à venir, les pharmaciens devront continuer à développer leurs compétences en fonction des besoins de leurs patients et des systèmes de santé.

3. Des compétences pour accompagner les transitions écologique et numérique

À la lumière des éléments abordés ci-dessus, le GPUE soutient les stratégies coordonnées au niveau de l'Union européenne visant à renforcer le développement des **compétences numériques** nécessaires pour déployer avec succès les nouvelles technologies informatiques, telles que l'intelligence artificielle (IA), destinées à améliorer la qualité des soins et à augmenter l'efficacité des systèmes de santé des États membres. Il s'agit notamment de compétences appropriées en matière de gouvernance et d'utilisation de données réelles en contexte, de gestion des mégadonnées, d'informatique médicale, d'habileté numérique et de technologies.

Aucune autre profession de santé n'a autant investi de fonds propres dans le domaine de la santé en ligne. Les pharmaciens d'officine ont instauré les infrastructures et la culture nécessaires à la mise en œuvre de technologies novatrices en matière de santé en ligne, dans le but ultime que celles-ci bénéficient largement au public. En Europe, 100 % des pharmacies d'officine sont informatisées et connectées à



l'internet, et la profession a considérablement investi dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans les logiciels de distribution en pharmacie et dans le déploiement des ordonnances électroniques. En outre, les pharmacies intègrent également de manière croissante les technologies automatisées dans leur pratique, ce qui leur permet de générer d'importants bénéfices grâce à une distribution sûre et une économie sur le temps de travail passé sur la distribution, que les pharmaciens peuvent utiliser pour fournir aux patients des conseils et des services professionnels. L'on peut notamment citer en exemple les logiciels de distribution en pharmacie, les robots automatisés de distribution des médicaments, les systèmes de remplissage centraux et les systèmes de dosage quotidien automatisés.

Comme l'a souligné la vision du GPUE pour la pharmacie d'officine 2030⁷, les pharmaciens d'officine sont prêts à intégrer les TIC et des solutions de santé numériques innovantes et profitables dans leur pratique, afin de compléter leurs relations en face à face avec les patients, souvent développées sur plusieurs générations,.

Les pharmaciens d'officine reconnaissent expressément les avantages que les mégadonnées et l'IA peuvent présenter pour les systèmes de santé européens et considèrent ces technologies comme des outils utiles à l'appui des professionnels de santé. Dans le cadre de la pratique quotidienne à l'échelle nationale, ces outils devraient toujours être accompagnés par les conseils d'expert et professionnels des pharmaciens, en vue d'améliorer le flux de travail tout en assurant la promotion de l'efficacité thérapeutique et en offrant des services de pharmacie dans le respect des normes les plus élevées à leurs patients.

À cet égard, les pharmaciens d'officine se sont engagés à mettre à profit leur position unique au cœur des communautés européennes et à tirer parti du potentiel des mégadonnées et de l'IA, afin de fournir des conseils plus personnalisés à leurs patients ainsi que des informations factuelles solides concernant les questions liées à leurs thérapies, tout en promouvant une utilisation sûre et rationnelle des médicaments. Les pharmaciens d'officine disposent de l'infrastructure, de la culture et de l'expertise nécessaires pour exploiter le potentiel des mégadonnées et de l'IA dans le secteur des soins de santé et pour mettre à disposition des sources fiables et indépendantes d'informations sanitaires aux patients, en intégrant des solutions numériques innovantes dans la pratique des pharmacies d'officine.

Par ailleurs, conformément aux ambitions du pacte vert pour l'Europe et dans le cadre de leur rôle en matière d'amélioration de la santé publique, les pharmaciens considèrent qu'il est de leur devoir de conseiller les citoyens en matière de santé et de sécurité environnementales. Il s'agit notamment de prodiguer des conseils en matière de manipulation et d'élimination appropriées, ainsi que de fournir au public des informations sur l'existence de produits pharmaceutiques « plus écologiques » lorsque ces informations sont disponibles. En effet, la majorité de la population européenne peut retourner les médicaments expirés ou inutilisés à leur pharmacie d'officine. Par conséquent, les pharmaciens sont

⁷ <https://www.pgeu.eu/pharmacy-2030/?lang=fr>



également prêts à développer leurs connaissances et leurs compétences pour relever les défis liés aux **aspects environnementaux et durables** de la pratique pharmaceutique dans le cadre du principe « Une seule santé »⁸.

4. Des compétences transversales pour faire avancer les soins centrés sur les patients

Dans de nombreux pays européens, les pharmaciens d'officine développent des rôles davantage centrés sur les patients, et le nombre de services de soins primaires disponibles par l'intermédiaire des pharmacies d'officine augmente rapidement. Par ailleurs, les rôles professionnels se superposant de plus en plus, et les systèmes de santé modernes exigeant des professionnels de la santé qu'ils travaillent en équipe, ces derniers devront adopter une gestion plus intelligente de la santé des patients, en s'appuyant sur une approche intégrée et multidisciplinaire. Par conséquent, les pharmaciens d'officine se félicitent du développement des **compétences transversales, y compris des compétences interpersonnelles** telles que le travail en équipe interprofessionnelle, la sensibilité socioculturelle ou la résolution des problèmes, qui visent à améliorer leurs capacités en vue de permettre une prévention efficace des maladies, une communication centrée sur les patients, la collaboration interprofessionnelle et la promotion de la santé. Représentant plus de 100 000 étudiants en pharmacie dans plus de 37 pays européens, l'Association européenne des étudiants en pharmacie (EPSA) insiste également sur les raisons pour lesquelles des compétences transversales/non techniques sont nécessaires pour prodiguer des soins centrés sur les patients appropriés et appelle de ses vœux l'inclusion de ces compétences dans le cursus pharmaceutique.⁹

5. Conclusion

Les pharmaciens d'officine européens appuient les efforts actuellement déployés par la Commission européenne pour coordonner les stratégies et favoriser les investissements dans les compétences des professionnels de santé pour garantir qu'ils puissent mettre en œuvre avec succès les transitions écologique et numérique, et contribuer à la reprise après la pandémie de coronavirus.

La pandémie de COVID-19 accélère la transformation des systèmes de soins de santé vers des modèles plus accessibles et plus centrés sur les patients, qui sont de plus en plus appuyés par des technologies numériques. Les pharmaciens d'officine sont prêts à opérer cette transformation et à renforcer leurs dynamiques et leur contribution sur le long terme à la santé des individus et des communautés qu'ils servent, tout en participant au renforcement des systèmes de santé européens.

Les pharmaciens se sont engagés en faveur du perfectionnement et de la reconversion de leur profession pour répondre aux besoins des patients et des systèmes de santé d'aujourd'hui et de demain. À cette fin, le GPUE estime qu'il est nécessaire d'améliorer spécifiquement les formations liées aux **compétences numériques** requises pour déployer avec succès les nouvelles technologies, telles que les mégadonnées

⁸ <https://www.pgeu.eu/wp-content/uploads/2019/04/191114E-PGEU-Position-Paper-on-Pharmaceuticals-in-the-Environment.pdf>

⁹ https://epsa-online.org/images/EPSA_Position_Paper_on_Soft_Skills.pdf



PGEU GPUE

*Pharmaceutical Group of European Union
Groupement Pharmaceutique de l'Union européenne*

et l'intelligence artificielle, ainsi que les **compétences transversales, y compris les compétences interpersonnelles**, qui visent à renforcer leurs capacités pour leur permettre de mettre en œuvre une communication centrée sur les patients, la prévention et la gestion des maladies, la promotion de la santé et la collaboration interprofessionnelle.

Par ailleurs, conformément aux ambitions du pacte vert pour l'Europe et dans le cadre de leur rôle dans l'amélioration de la santé publique, les pharmaciens se tiennent prêts à investir davantage dans le développement des compétences pour relever les défis liés aux **aspects environnementaux et durables** de la pratique pharmaceutique dans le cadre du principe « Une seule santé ».